



# Séjour court Vosges 2024

## Projet pédagogique

Du lundi 28  
au mercredi 30 octobre 2024



Responsable du séjour : Mathias BACH

## Table des matières

L'organisateur.....	3
Le lieu d'accueil .....	3
Effectif.....	3
L'équipe pédagogique .....	3
Les objectifs pédagogiques .....	4
Nos moyens .....	4
Le programme .....	5
L'organisation .....	6
Assurances.....	8
L'évaluation .....	9

## L'organisateur :

L'association les Copains d'Abord est une structure en charge de l'accueil périscolaire, des accueils de loisirs, des accueils thématiques, des séjours sportifs, des séjours courts, mais est également organisatrice de grands évènements tels que la fête Quartiers libres à Sausheim et la Course des écoliers du syndicat de commune de l'Île Napoléon.

Son siège se situe sur la commune de Sausheim :

20a rue Jean de la Fontaine – 68390 Sausheim

Tél : 03 89 46 88 50

Courriel : [accueil@lcda-asso.net](mailto:accueil@lcda-asso.net) – site internet : [www.lcda-asso.net](http://www.lcda-asso.net)

## Le lieu d'accueil :

Nous serons hébergés au domaine des cigogneaux à Labaroche (208 LE BREU 68 910 LABAROCHE), un centre au calme, en lisière de forêt sur 4 hectares.

<http://www.domainedescigogneaux.eu/>

## Effectif :

L'effectif maximum est de 15 enfants, avec une tranche d'âge de 6 à 12 ans.

## L'équipe pédagogique :

<b>Fonction</b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Contrat</b>	<b>Diplômes</b>
<b>Directeur</b>	Mathias BACH	CDI	<i>BPJEPS APT (éducateur sportif) – UCC direction – PSE1 (secourisme)</i>
<b>Animatrice</b>	Anaïs PETITDEMANGE	CEE	<i>BAFA</i>
<b>Animatrice</b>	Manon CERINI	CEE	<i>BAFA</i>

## Les objectifs pédagogiques :

- ✓ De faire passer un moment de plaisir aux enfants et de leur faire découvrir des activités de pleine nature dans un cadre convivial
- ✓ Apprendre à vivre ensemble et en collectivité, dans le respect de chacun : respecter des règles, s'entraider et partager des moments de la vie quotidienne
- ✓ De mettre tous les enfants en confiance dans quelque domaine que ce soit, tout en les valorisant, les stimulant et en leur donnant confiance en eux
- ✓ Sensibilisation à la nature et à l'environnement
- ✓ Favoriser l'autonomie dans les temps de la vie quotidienne

## Nos moyens :

- ✓ Activités sportives de plein air : randonnée, atelier de survie, lecture de cartes et construction de cabanes
- ✓ Des moments de vie commune
- ✓ Des forums d'échange

## Le programme :

### Lundi 28 octobre :

- Accueil aux Copains d'Abord centre (20d rue Jean de la Fontaine 68390 Sausheim) à partir de 8h30.
- Départ à 9h00 avec deux véhicules 9 places de l'association.
- Arrivée à Labaroche vers 10h00, installation, découverte du milieu, forum pour établir les règles de vie du mini-séjour et faire connaissance
- Pique-nique
- Construction de cabanes, slackline
- Repas du soir à 19h00
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Extinction des feux : 22h00

### Mercredi 24 avril :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation de la journée et du matériel
- Randonnée au lac noir et au lac blanc
- Pique-nique
- Atelier de survie et de lecture de carte
- Repas du soir à 19h00
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Extinction des feux : 22h00

### Jeudi 25 avril :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation des valises
- Visite de la ville de Colmar, jeu de piste
- Pique-nique
- Visite de la *choco-story* à Colmar
- Forum : retour sur la journée et sur le séjour
- Trajet retour vers Sausheim
- Arrivée prévu à 17h30

## L'organisation :

### Horaires départ et retour :

- **Départ : lundi 28 octobre :**

Sausheim : accueil à partir de 8h30 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse), départ à 9h00.

- **Retour : mercredi 30 octobre :**

Sausheim : 17h30 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse)

### Les règles de vie :

Des règles de vie seront établi avec les enfants le premier jour.

### Réalités non négligeables :

- Les horaires de coucher et de repos.
- La prise en charge par chacun du rangement journalier de ses affaires et de sa chambre.
- Nous informons les parents que tout acte de vandalisme, d'agression physique ou verbale ou de vol. Le non-respect de ces règles, peut déboucher sur le renvoi immédiat sans indemnisation et aux frais des parents. L'équipe éducative se dégage de toute responsabilité face à un comportement inadapté à la vie en collectivité. La discipline et le respect d'autrui sont omniprésents dans nos séjours et nous ne saurons tolérer aucune dérive.
- Le respect de la structure d'hébergement et de l'environnement nous tient également à cœur.
- Mixité : les filles et les garçons seront dans des chambres séparées. Les enfants ne devront pas se rendre dans les chambres des autres. Les temps communs seront mixtes, ils pourront partager des moments conviviaux dans les parties communes.

### Sanctions et disciplines :

La discipline dans le respect et l'écoute de chacun est l'un des éléments fondamentaux de nos organisations de séjours. Le non-respect des règles de vie, des consignes de sécurité ou le trouble de la vie collective entraînera systématiquement une sanction. La sanction sera adaptée à la gravité de la faute commise, pouvant aller jusqu'au retour vers le domicile du participant

### Transport :

Le transport sera assuré par deux véhicules 9 places de l'association. Les encadrants sont titulaires du permis de conduire et sont déjà familiers de la conduite de véhicules 9 places

### Matériel :

Ci-dessous la liste du matériel que les enfants devront emporter avec eux :

➤ **Un bon sac à dos avec sangle pectorale ou ventrale (contenance maxi 25 litres) avec à l'intérieur :**

- Une gourde isotherme (1L minimum)
- Une casquette
- Un tube de crème solaire
- Des lunettes de soleil
- Une veste imperméable

➤ **Un sac de voyage contenant :**

- Sous-vêtements pour 3 jours
- 3 t-shirts
- 1 pantalon fin de randonnée et un pantalon de survêtement
- 1 pantalon de rechange
- 2 pulls
- 1 pyjama
- 1 bonne paire de baskets (avec crampons) ou de chaussures de randonnée (pas de semelles lisses)
- 1 paire de chaussons d'intérieur
- 1 serviette de toilette
- 1 serviette pour la douche
- 1 trousse de toilette
- 1 lampe de poche
- Un livre de chevet
- Un sac poubelle ou tissu pour le linge sale
- Un bonnet

\*Info pratique : draps, couettes, oreillers et taies d'oreillers fournis par l'hébergement.

### Repas :

Les petits déjeuners et les repas du soir seront pris à l'hébergement. Les repas de midi seront des paniers repas, fourni par le centre d'hébergement que nous mangerons en extérieur si la météo le permet.

### Equilibre alimentaire :

L'équilibre des repas est pour nous une réalité liée à la santé future des enfants. Goûter de nouvelles saveurs, fruits, légumes est une obligation dont il faudra tenir compte, de même que bien manger le matin, premier repas qui donnera la pêche et la bonne humeur à chacun.

### Traitements médicaux et médicaments :

Tous les médicaments (y compris homéopathie, médicaments sans ordonnance) devront être remis à l'assistant sanitaire le jour du départ avec l'ordonnance. Une autorisation d'administration de médicaments devra y être jointe. Sur les boîtes de médicament devra figurer le nom de l'enfant ainsi que la posologie. L'enfant ne devra avoir aucun médicament sur lui ou dans sa valise.

### Argent de poche :

L'argent de poche n'est pas autorisé.

### Téléphone portable :

Les téléphones portables ne sont pas souhaités. En cas de besoin, le responsable (Mathias) sera joignable par téléphone. Son numéro vous sera communiqué dans la circulaire de départ (que vous recevrez 10 jours avant).

### Assurances :

MAIF n° 2634198 A. L'association ne peut être tenue responsable du vol, de la perte ou de la détérioration d'effets ou d'objets personnels. Tout sinistre doit être signalé immédiatement au directeur. L'assurance nous impose un délai de 5 jours pour la déclaration. Aucune demande ne pourra être instruite après ce délai. Pour les effets personnels, vous pouvez souscrire une assurance personnelle.

## L'évaluation :

### Avant le projet :

- Une première réunion avec l'équipe d'animation est programmée deux mois avant le début de l'accueil, pour l'élaboration du projet pédagogique et du programme d'activités.
- Une seconde est prévue, quinze jours avant l'accueil, pour définir les missions de chaque animateur, le matériel nécessaire, etc.
- Les autres échanges se font par voie électronique.

*Pendant le projet: (les questions que doit se poser l'équipe d'animation pendant l'accueil)*

### La pertinence de l'action

- Y a-t-il cohérence entre les objectifs et la réalisation ?
- Avons-nous réussi à être à l'écoute des enfants ?
- Avons-nous réajustées ou réorientées les activités en cas de besoin ?
- Le travail des enfants a-t-il été valorisé ?
- Les enfants ont-ils tous participé ?
- Se sont-ils amusés ?

### L'efficacité de l'activité :

- Les objectifs sont-ils atteints ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
- Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- Le nombre de participants aux activités ?
- Quels sont nos points forts et nos faiblesses ?

### La cohérence :

- Nos objectifs et nos actions mises en œuvre sont-ils en accord avec les choix définis dans le projet éducatif ?

Toutes ces questions permettent à l'équipe d'animation d'ajuster ses activités ou la manière de les aborder. L'interaction des différents points de vue de chacun est primordiale pour une bonne cohérence d'équipe, gage d'un travail sécurisé et de qualité.

### Après le projet :

### Bilan animateurs :

- Évaluation des pratiques par la confrontation des faits. L'analyse de l'accueil et du déroulement des journées se fait lors d'une réunion.